

PROJET

DE

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1849.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits alloués au Budget de l'exercice 1848 s'élèvent	
à la somme de fr.	6,315,962 40
Ceux demandés pour 1849 montent à	5,942,190 40
Différence en moins au Budget de 1849. . fr.	373,772 »

CHAPITRE I^{er}.

Le crédit pour le personnel de l'administration centrale subit une réduction de 10,000 francs. On obtiendra cette réduction en ne pourvoyant pas à divers emplois devenus vacants dans le courant de l'année 1848. ou qui peuvent le devenir en 1849.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

Le crédit pour le service des pensions est insuffisant ; une augmentation de 45,000 francs est indispensable ; en effet, le	
le chiffre des pensions à servir à la date de ce jour est de fr.	164,272 »
Celui des pensions en voie d'instruction est, approximativement, de	31,000 »
Total des pensions à payer en 1849. fr.	195,272 »

L'état général des pensions à servir, ainsi que l'état des pensions accordées depuis le mois d'avril 1847, sont annexés à la suite du Budget.

Les crédits pour secours restent les mêmes qu'au Budget précédent.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE.

Ce chapitre présente une diminution de 62,050 francs ; elle résulte : 1^o d'une réduction de 3,000 francs opérée sur la somme allouée pour les frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales ; 2^o d'une réduction de 6,050 francs sur les frais de publication et de matériel de la statistique, et 3^o de ce que l'on ne porte que 22,000 francs pour complément définitif des frais de recensement. Le chiffre voté de ce chef au Budget de 1848 était de 75,000 francs. (Voir l'annexe n^o 3, à la suite du Budget.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

FRAIS D'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.

Le crédit affecté en 1848 aux frais d'administration dans les provinces, est diminué de 79,000 francs au Budget de 1849. Cette réduction provient : 1° de ce que l'on propose de réduire de six à quatre le nombre des membres des députations permanentes, pour les neuf provinces : il en résulte une économie de 54,000 francs ; une note explicative à ce sujet est insérée au Budget ; et 2° de ce que l'on supprime la somme de 25,000 francs pour frais des bureaux spéciaux de statistique dans les gouvernements provinciaux.

CHAPITRE V.

RESTAURATION DU PALAIS DE LIÈGE.

Ce chapitre offre une diminution de 66,000 francs.

D'après le devis estimatif de la dépense pour la restauration du palais de Liège, une allocation de 400,000 francs a été jugée nécessaire. Le premier tiers de cette dépense a été alloué au Budget de 1847 ; le second l'a été au Budget de 1848.

Les travaux à exécuter ne devant probablement pas être entièrement terminés avant l'année 1850, on propose de répartir le dernier tiers sur deux exercices. Telle est la cause de cette diminution.

CHAPITRE VI.

FRAIS D'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.

Cette allocation présente pour 1849 une diminution de 56,872 francs. Cette somme se décompose comme suit : 24,750 francs d'économie sur les traitements, et 32,122 francs sur les émoluments pour frais de bureau. On parvient à faire cette économie au moyen d'une nouvelle classification des commissariats et en réduisant le taux des émoluments de chaque classe, et ensuite par la réunion de quelques commissariats. Une note insérée à la suite du Budget explique les différentes mutations et diminutions.

CHAPITRE VII.

VOIRIE VICINALE.

Ce chapitre ne présente aucun changement.

CHAPITRE VIII.

MILICE.

Une somme de 56,000 francs est demandée pour rétablir l'allocation à son taux primitif. Ce chapitre avait pu être diminué pour 1848 d'une pareille

NOTE PRÉLIMINAIRE.

somme, parce que, pendant cet exercice, il n'y a pas eu de tirage au sort pour la milice.

CHAPITRE IX.

GARDE CIVIQUE.

CHAPITRE X.

FÊTES NATIONALES.

Les allocations de ces deux chapitres ne subissent aucun changement.

CHAPITRE XI.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.

Ce chapitre a pu être diminué d'une somme de 1,200 francs, équivalant au montant d'une pension personnelle éteinte dans le courant de 1848.

CHAPITRE XII.

LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.

Par suite du décès de M. l'administrateur du fonds spécial, qui ne sera pas remplacé, le subside au fonds des blessés de septembre est diminué de 3,000 francs.

CHAPITRE XIII.

AGRICULTURE.

Le crédit demandé pour 1849 présente, comparativement à celui de 1848, une diminution de 12,700 francs, provenant d'économies faites sur le service du haras de l'État et sur l'allocation des courses.

CHAPITRE XIV.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE BRUXELLES.

Une réduction de 25,000 francs est opérée sur l'allocation de l'école vétérinaire; cette somme se décompose comme suit :

Sur le personnel	fr.	7,588	»
Sur le matériel		17,412	»
Somme égale à la réduction proposée.	fr.	25,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XV.

INDUSTRIE.

Une somme de 29,000 francs, destinée à payer les frais des écoles industrielles et commerciales, est transférée de ce chapitre au chapitre XVII relatif à l'enseignement moyen. Le chapitre de l'industrie présente une diminution réelle de 12,000 francs, dont 2,452 sur le personnel du Musée de l'industrie et 9,548 sur les frais du matériel du même établissement.

CHAPITRE XVI.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

La somme votée en 1848 pour l'enseignement supérieur est diminuée de 55,000 francs au Budget de 1849. On fait une économie de 25,000 francs sur le matériel des universités, 30,000 francs sur l'allocation des jurys d'examen et 5,000 francs sur les dépenses du concours universitaire.

Des 25,000 francs pris sur le matériel des universités, 20,000 constituent une économie réelle, et les 5,000 restants serviront à payer les bourses qui seront accordées aux élèves des sections normales, annexées aux universités par arrêté royal du 3 novembre 1847.

L'allocation portée au Budget de 1848 pour les frais du concours universitaire, est réduite à 10,000 francs ; il y a de ce chef une diminution de 5,000 francs.

CHAPITRE XVII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Ce chapitre présente, comparativement à celui du Budget de 1848, qui y correspond, une augmentation de 51,000 francs ; mais il est à remarquer que cette somme ne constitue pas une charge nouvelle pour le Budget de 1849 ; elle est le résultat de deux transferts. On transporte du chapitre XV (*Industrie*) une somme de 29,000 pour subsidier les écoles commerciales et industrielles, et du chapitre XVIII (*Enseignement primaire*) on reporte pour les mêmes écoles, une somme de 22,000 francs. Ces deux sommes réunies forment le montant du transfert demandé.

CHAPITRE XVIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le chapitre de l'enseignement primaire est diminué de 22,000 francs. Cette somme est comprise dans le transfert opéré au chapitre précédent.

Le libellé relatif aux encouragements à donner à l'instruction primaire est beaucoup plus étendu que celui qui a été inséré au Budget de 1848 ; il contient les indications nécessaires pour se rendre compte des encouragements donnés par le Gouvernement à ce degré de l'enseignement public.

L'allocation destinée à donner des subsides pour l'enseignement des sourds-muets et aveugles, est transférée du service de santé à l'enseignement primaire ; une économie de 4,000 francs est faite sur cette allocation.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XIX.

LETTRES ET SCIENCES.

Ce chapitre présente les diverses diminutions d'allocation ci-après énumérées :

1° Les frais de publication des <i>Chroniques belges inédites</i> sont réduits de fr.	3,000 »
2° Les frais de publication des documents rapportés d'Espagne sont réduits de	2,000 »
3° Les frais de matériel et d'acquisitions de l'Observatoire royal sont réduits de.	2,000 »
4° Les frais de matériel et d'acquisitions de la Bibliothèque royale sont réduits de	5,000 »
5° Les frais de matériel et d'acquisitions du Musée royal d'histoire naturelle sont réduits de.	2,400 »
6° L'allocation pour la publication des <i>Acta sanctorum</i> est réduite de	2,000 »
7° Le crédit pour le personnel des archives du royaume est réduit de	2,000 »
8° L'allocation pour les frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées, et pour frais de copies de documents concernant l'histoire nationale est diminuée de	1,550 »
9° Par suite d'un nouveau bail contracté avec le propriétaire de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État, il y a une réduction de.	500 »
Total des économies. fr.	20,450 »

En outre, la somme de 12,500 francs qui figurait au Budget de 1848 pour l'établissement d'armoires et l'appropriation des galeries du Musée royal d'histoire naturelle, disparaît du Budget de 1849.

Une somme de 4,000 francs est demandée pour pouvoir allouer un traitement au directeur du Musée royal d'histoire naturelle; elle permettra aussi d'attacher à cet établissement un préparateur pour l'anatomie comparée.

CHAPITRE XX.

BEAUX-ARTS.

L'allocation de 20,000 francs en faveur de l'école royale de gravure disparaît du Budget du Département de l'Intérieur; cette institution sera administrée à l'avenir par la ville de Bruxelles, qui recevra à ce titre un subside de 12,000 francs. Cette somme est comprise dans l'allocation votée pour les académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers. De la suppression de l'allocation de l'école royale de gravure résulte donc une économie de 8,000 francs au Budget de 1849; en outre, l'allocation pour subsides aux villes

NOTE PRÉLIMINAIRE.

et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments, est réduite de 5,000 francs.

Une somme de 4,000 francs est transférée de l'allocation votée pour les frais de matériel et d'acquisitions du Musée royal d'armes, d'armures et d'antiquités, à celle destinée au matériel et acquisitions du Musée royal de peinture et de sculpture.

Le chapitre des beaux-arts présente en outre les suppressions des crédits suivants :

1° Subside extraordinaire à l'académie d'Anvers	6,000 »
2° Dernier septième pour l'exécution de la statue de Godefroid de Bouillon	25,000 »
3° Exposition nationale des beaux-arts	20,000 »
ENSEMBLE fr.	<u>51,000 »</u>

CHAPITRE XXI.

SERVICE DE SANTÉ.

On réalise une économie de 5,000 francs sur l'allocation de l'Académie royale de médecine; le crédit voté pour allouer des subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles en 1848, est transféré au chapitre XVIII (*Enseignement primaire*) du Budget de 1849.

CHAPITRE XXII.

EAUX DE SPA.

Même allocation qu'au Budget de 1848.

CHAPITRE XXIII.

TRAITEMENTS TEMPORAIRES DE DISPONIBILITÉ.

Une somme de 10,000 francs est demandée pour pouvoir accorder des traitements de disponibilité aux fonctionnaires et employés dont les emplois sont supprimés. Le Gouvernement se propose de fixer les traitements temporaires, au *minimum*, à la moitié, et au *maximum*, aux deux tiers des traitements dont les fonctionnaires et employés auront joui pendant 1848; le *minimum* sera augmenté à raison des années de service.

CHAPITRE XXIV.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

Même allocation qu'au Budget de 1848.



PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1849, à la somme de *cinq millions neuf cent quarante-deux mille cent quatre-vingt-dix francs quarante centimes* (fr. 5,942,190 40 centimes), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 29 octobre 1848.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
Personnel.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	246,550
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service. . .	192,050	"	
Matériel.				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meu- bles, éclairage, chauffage et menues dépenses	30,000	"	
Frais de déplacement.				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500	"	
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
5	Pensions	105,000	"	207,000
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves .	5,000	"	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	7,000	"	
CHAPITRE III.				
STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
8	Personnel. — Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bu- reau	7,000	"	37,000
9	Matériel. — Frais de publication des travaux du bureau de statisti- que générale, de la commission centrale et des commissions pro- vinciales	8,000	"	
10	Complément définitif des frais d'exécution, de rédaction et de publi- cation relatifs au recensement général de la population, de l'agri- culture et de l'industrie	"	22,000	
A REPORTER. fr.		408,550	22,000	400,550

POUR L'EXERCICE 1849.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	468,550 "	22,000 "	490,550 "
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
11	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
12	Traitement des employés et gens de service.	41,000 "	"	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,500 "	"	
	<i>Province de Brabant.</i>			
14	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
15	Traitement des employés et gens de service.	49,575 "	"	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,700 "	"	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
17	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
18	Traitement des employés et gens de service.	41,500 "	"	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	10,250 "	"	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
20	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
21	Traitement des employés et gens de service.	45,000 "	"	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	17,500 "	"	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
23	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
24	Traitement des employés et gens de service.	52,840 "	"	825,582 "
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	18,950 "	"	
	<i>Province de Liège.</i>			
26	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
27	Traitement des employés et gens de service.	45,800 "	"	
28	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues . .	18,600 "	4,500 "	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
29	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
30	Traitement des employés et gens de service.	55,000 "	"	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	14,907 "	"	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
32	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
33	Traitement des employés et gens de service.	51,800 "	"	
34	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues. . .	15,200 "	5,000 "	
	<i>Province de Namur.</i>			
35	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	51,700 "	"	
36	Traitement des employés et gens de service.	56,000 "	"	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	14,700 "	"	
	A REPORTER fr.	1,284,452 "	51,500 "	1,315,952 "

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,284,452 »	51,500 »	1,315,952 »
	CHAPITRE V. CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'HÔTELS PROVINCIAUX.			
58	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs pour la res- tauration du palais de Liège	»	67,000 »	67,000 »
	CHAPITRE VI. FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
59	Traitement des commissaires d'arrondissement	166,550 »	»	270,000 »
40	Émoluments pour frais de bureau.	80,650 »	»	
41	Frais de route et de tournées	22,500 »	»	
42	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845.	500 »	»	
	CHAPITRE VII. VOIRIE VICINALE.			
45	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. .	500,000 »	»	500,000 »
	CHAPITRE VIII. MILICE.			
44	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	65,000 »	»	64,600
45	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'in- scription	1,600 »	»	
	CHAPITRE IX. GARDE CIVIQUE.			
46	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées.	6,885 »	»	20,000 »
47	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	15,115 »	»	
	CHAPITRE X. FÊTES NATIONALES.			
48	Frais de célébration des fêtes nationales.	50,000 »	»	50,000 »
	A REPORTER. fr.	1,060,032 »	98,500 »	2,067,532 »

POUR L'EXERCICE 1849

Articles	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1849		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	
	REPORT fr	1,969,032 »	98,500 »	2,067,532
	CHAPITRE XI RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	7 000 »		7,000 »
	CHAPITRE XII LEGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER			
50	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pension de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, pen favorisés de la fortune, subsides à leurs veuves ou orphelins	90 000 »	»	112,000 »
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles		22 000	
	CHAPITRE XIII AGRICULTURE			
52	Indemnités pour bestiaux abattus	200,000 »		615,800 »
53	Service vétérinaire	75,000		
54	Conseil supérieur d'agriculture et commissions provinciales d'agriculture	28,500		
55	Traitement et indemnités du personnel du haras	49,000	»	
56	Matériel et achat d'étalons — Inspection agricole et encouragements à l'agriculture	240,300 »	»	
57	Courses de chevaux	20,000 »		
58	Récompenses à allouer aux agents de la force publique qui se distinguent par leur zèle à constater les délits de chasse	3,000 »		
	CHAPITRE XIV ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ETC			
59	Ecole de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service	55,800	»	152,500 »
60	Matériel de l'école vétérinaire	68,700 »	»	
61	Jury d'examen pour la médecine vétérinaire	4,000 »	»	
62	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles	24,000 »	»	
	A REPORTER fr	2,834,352 »	120,500 »	2 954,852 »

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Article	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	
	<i>Résumé</i>	2 854,552	120,000	2,974 552 »
	CHAPITRE XV			
	INDUSTRIE			
63	Traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et des mem- bres du comité consultatif pour les mêmes affaires	7,600		
64	Encouragements à l'industrie	33,000 »		
65	Subsides en faveur de l'industrie linéaire et de la classe des tisserands et des fileuses, distribution de métiers, etc.	»	130,000	
66	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6 sur les fonds provenant des droits de brevets, frais de bureau	12,700		931,500 »
	<i>Musée de l'Industrie</i>			
67	Traitement du personnel	14,048	»	
68	Matériel et frais divers	13,052 »		
	CHAPITRE XVI			
	INSTRUCTION PUBLIQUE			
	<i>Enseignement supérieur</i>			
69	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat	305,000		
70	Bourses — Matériel des universités — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liege, et près la faculté des sciences de l'université de Gand	106,800 »	»	683,800 »
71	Frais du jury d'examen pour les grades académiques	62,000 »		
72	Depenses du concours universitaire	10,000 »		
	CHAPITRE XVII			
	ENSEIGNEMENT MOYEN			
73	Traitement de l'inspecteur des athénées et collèges	5,000	»	
74	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et collèges, partie des dépenses du concours de l'enseignement moyen	1,000	»	270 000
75	Subsides aux établissements d'enseignement moyen et aux écoles industrielles et commerciales autres que les écoles de manufac- ture, ateliers d'apprentissage, etc.	261 000 »		
76	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	5,000 »		
	<i>A REPORTER</i>	fr 5,875,452	270,500	4,145,952

POUR L'EXERCICE 1849.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,875,452	270,500	4,145,952
	CHAPITRE XVIII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
77	Traitement des neuf inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, de l'inspecteur des écoles normales et des écoles primaires supérieures, de l'inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires de filles et des établissements destinés à la formation des institutrices.	54,000	"	
78	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, construction, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les 9 provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscription à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subsides à des établissements spéciaux, écoles d'adultes, etc.	890,658 40	"	1,140,658 40
79	Subsides pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles.	16,000	"	
	<i>Écoles normales, primaires et supérieures.</i>			
80	Traitement du personnel	60,000	"	
81	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées; écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures.	140,000	"	
	CHAPITRE XIX.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
82	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	50,000	10,000	
83	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel	5,000	"	
84	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.	40,000	"	
85	Observatoire royal. — Personnel.	14,840	"	
86	Id. — Matériel et acquisitions.	7,160	"	
87	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680	"	
88	Id. — Matériel et acquisitions.	35,520	"	
89	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel.	9,600	"	
90	Id. — Matériel et acquisitions.	6,000	"	240,400
91	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	"	4,000	
92	Archives du royaume. — Personnel	21,750	"	
93	Id. — Matériel	2,600	"	
94	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>	4,000	"	
95	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel	7,450	"	
96	Archives de l'État dans les provinces. — Frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale.	6,000	"	
97	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	3,000	"	
	A REPORTER.	5,251,400 40	284,500	5,535,900 40

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,251,490 40	284,500 "	5,535,990 40
	CHAPITRE XX.			
	BEAUX-ARTS.			
98	Encouragements, souscriptions, achats. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'Académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats	104,500 "	12,000 "	
99	Académie royale d'Anvers	25,000 "	"	
100	Conservatoire royal de musique de Bruxelles	45,000 "	"	
101	Id. id. de Liège	19,000 "	"	
102	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	4,100 "	"	
103	Id. id. — Matériel et acquisitions.	14,900 "	"	
104	Id. d'armures et d'antiquités. — Personnel.	5,800 "	"	
105	Id. id. — Matériel et acquisitions.	7,200 "	"	285,500 "
106	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens	2,000 "	"	
107	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 "	"	
108	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	50,000 "	"	
109	Commission royale des monuments. — Personnel	1,400 "	"	
110	Id. id. — Matériel, frais de déplacem ^t	4,600 "	"	
	CHAPITRE XXI.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
111	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	50,500 "	"	
112	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes en cas d'épidémies; impressions et dépenses imprévues.	23,500 "	"	82,800 "
113	Académie royale de médecine	20,000 "	"	
	CHAPITRE XXII.			
	EAUX DE SPA.			
114	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa.	20,000 "	"	20,000 "
	CHAPITRE XXIII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
115	Traitements temporaires de disponibilité.	"	10,000 "	10,000 "
	CHAPITRE XXIV.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget	9,900 "	"	9,900 "
	TOTAL DU PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. fr.	5,635,690 40	506,500 "	5,942,190 40

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 29 octobre 1848.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

PROJET DE BUDGET DES DÉPENSES

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Pour l'exercice 1849.

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service (109 agents)
<i>Matériel.</i>		
3	»	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	»	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	»	Pensions
6	»	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	a.	Jetons de présence des membres de la commission centrale. 3,000 »
	b.	Indemnité du secrétaire 1,000 »
	c.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales 3,000 »
9	»	Frais de publication des travaux de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; acquisition de documents et d'ouvrages pour la commission centrale et pour les commissions provinciales
10	»	Complément définitif des frais d'exécution, de rédaction et de publication relatifs au recensement général de la population, de l'agriculture et de l'industrie
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
192,050	»	192,050	202,050	»	10,000	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
3,500	»	3,500	3,500	»	»	
246,550	»	246,550	256,550	»	10,000	
195,000	»	195,000	150,000	(a 45,000	»	a) Voir les tableaux annexes sous les nos 1 et 2, à la suite du Budget.
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
207,000	»	207,000	162,000	45,000	»	
7,000	»	7,000	10,000	»	3,000	
8,000	»	8,000	14,050	»	6,050	
»	22,000	(b 22,000	75,000	»	53,000	b) L'annexe n° 3, insérée à la suite du Budget, justifie la nécessité du crédit de 22,000 francs, demande pour complément des frais du recen- sement général
15,000	22,000	37,000	99,050	»	62,050	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles	LITTE- RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.		
<i>Province d'Anvers.</i>		
41	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents)
12	»	Traitement des employés et gens de service (29 agents).
15	a.	Frais de route et de séjour. 1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provin- cial et les bureaux »
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage, menues dépenses 15,800 »
	d.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de Brabant.</i>		
44	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents)
15	»	Traitement des employés et gens de service (36 agents).
46	a.	Frais de route et de séjour. 1,700 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provin- cial et les bureaux. »
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage, menues dépenses 16,000 »
	d.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de la Flandre occidentale.</i>		
47	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents)
48	»	Traitement des employés et gens de service (31 agents).
49	a.	Frais de route et de séjour. 1,750 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provin- cial et les bureaux »
	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauf- fage, menues dépenses 16,500 »
	d.	Dépenses imprévues 4,000 »
		A REPORTER. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		ACCROISSMENT	DIMINUTION	
51,700	»	51,700	57,700	»	(a 6,000	a) Ce crédit est diminué de 6,000 francs, en vue de la proposition, qui sera faite aux Cham- bres par le Gouvernement, de réduire de six à quatre le nombre des membres des députations permanentes des conseils provinciaux. Les mo- tifs de cette proposition seront énoncés dans l'exposé qui accompagnera le projet de loi re- latif à cet objet.
41,000	»	41,000	41,000	»	»	
18,500	»	18,500	18,500	»	»	
31,700	»	31,700	57,700	»	6,000	
49,575	»	49,575	49,575	»	»	
18,700	»	18,700	18,700	»	»	
31,700	»	31,700	57,700	»	6,000	
41,500	»	41,500	41,500	»	»	
19,250	»	19,250	19,250	»	»	
285,225	»	285,225	301,225	»	18,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			Report. fr.
		<i>Province de la Flandre orientale.</i>	
20	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents).	
21	»	Traitement des employés et gens de service (59 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour.	1,500 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	» »
22	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		<i>Province de Hainaut.</i>	
23	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents)	
24	»	Traitement des employés et gens de service (53 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour.	2,000 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux.	» »
25	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,950 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
		<i>Province de Liège.</i>	
26	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents).	
27	»	Traitement des employés et gens de service (59 agents).	
	a.	Frais de route et de séjour.	1,600 »
	b.	Loyer de l'hôtel occupé par le gouverneur et du bâtiment où sont provisoirement placés les bureaux du gouvernement provincial	4,500 »
28	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	16,000 »
	d.	Dépenses imprévues	1,000 »
			A REPORTER. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
283,225	»	283,225	301,225	»	18,000	
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
43,000	»	43,000	43,000	»	»	
17,500	»	17,500	17,500	»	»	
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
52,840	»	52,840	52,840	»	»	
18,930	»	18,930	18,930	»	»	
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
43,800	»	43,800	43,800	»	»	
18,690	4,500	23,190	23,190	»	»	
575,085	4,500	579,585	615,585	»	36,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Province de Limbourg.</i>
29	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents).
30	»	Traitement des employés et gens de service (27 agents).
	a.	Frais de route et de séjour 4,297 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux » »
31	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 12,700 »
	d.	Dépenses imprévues 4,000 »
		<i>Province de Luxembourg.</i>
32	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents).
33	»	Traitement des employés et gens de service (25 agents).
	a.	Frais de route et de séjour. 4,200 »
	b.	Loyer de l'hôtel de l'administration provinciale et du bâtiment où sont déposées les archives 5,000 »
34	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 13,000 »
	d.	Dépenses imprévues 4,000 »
		<i>Province de Namur.</i>
35	»	Traitement du gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial (6 agents).
36	»	Traitement des employés et gens de service (35 agents).
	a.	Frais de route et de séjour. 2,000 »
	b.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation permanente du conseil provincial et les bureaux » »
37	c.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 11,700 »
	d.	Dépenses imprévues 4,000 »
		<i>Frais de statistique en province.</i>
»	»	Frais des bureaux spéciaux établis dans les gouvernements provinciaux.
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
575,085	4,500	579,585	615,585	»	56,000	
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
33,000	»	33,000	32,500	(a 500	»	a) MM. les gouverneurs des provinces ont eu jusqu'ici, avec l'assentiment du Gouvernement, la faculté de transférer d'un littéra a un autre les restants disponibles que présentaient leurs budgets économiques. C'est ainsi que M. le gouverneur de la province de Limbourg a prélevé, en 1847, une somme de 500 francs, pour parfaire le paiement des sommes dues à titre de traitement au personnel de son administration.
14,997	»	14,997	15,497	»	(a 500	La nouvelle forme des Budgets de l'Etat, prescrite par l'arrêté en date du 19 février 1848, exige que toutes les dépenses du personnel soient libellées en articles distincts, et ne permettra plus de transférer à l'ancien litt. B (Traitement des employés et gens de service, remplacé actuellement par un article spécial) les restants disponibles des autres allocations; il est donc indispensable, pour pouvoir payer intégralement les traitements, tels qu'ils existent en 1848, de transférer une somme de 500 francs des §§ a et b de l'art. 51 à l'art. 50
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
31,800	»	31,800	30,300	(b 1,500	»	b) Mêmes observations que pour le Limbourg
15,200	5,000	20,200	21,700	»	(b 1,500	
31,700	»	31,700	37,700	»	6,000	
36,000	»	36,000	36,000	»	»	
14,700	»	14,700	14,700	»	»	
»	»	»	25,000	»	25,000	
815,882	9,500	825,382	904,582	2,000	81,000	
DIMINUTION RÉELLE. . . fr.				79,000		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'HÔTELS PROVINCIAUX.		
38	"	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liège.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.		
39	"	Traitement des commissaires d'arrondissement (35 agents).
40	"	Émoluments pour frais de bureau.
41	"	Frais de route et de tournées
42	"	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office par les commissaires d'arrondissement, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
VOIRIE VICINALE.		
43	"	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
MILICE.		
44	"	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils.—Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice.—Vacations des officiers de santé en matière de milice.—Primes pour arrestation de réfractaires.
45	"	Frais d'impression des listes alphabétiques et d'inscription.
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	67,000	(a) 67,000	155,000	»	66,000	a) Une somme de 266,000 francs, formant les 1 ^{er} et 2 ^e tiers du crédit nécessaire pour la restauration du palais de Liège, a été portée aux Budgets de 1847 et 1848. Dans la prévision que les travaux ne seront terminés qu'en 1850, le dernier tiers est réparti sur les exercices 1849 et 1850.
»	67,000	67,000	155,000	»	66,000	
166,550	»	166,550	191,100	»	(b) 24,750	b) Voir la note et les tableaux annexés, sous le n° 3, à la suite du Budget.
80,650	»	80,650	112,772	»	(b) 52,122	
22,500	»	22,500	22,500	»	»	
500	»	500	500	»	»	
270,000	»	270,000	526,872	»	56,872	
300,000	»	300,000	500,000	»	»	c) L'on n'a porté qu'une somme de 7,000 fr. au Budget de 1848, parce que, dans le courant de cet exercice, il n'y a pas eu de tirage au sort pour la levée de la milice. Comme ces tirages doivent recommencer à partir de 1849, il y a lieu de rétablir l'ancien chiffre de 65,000 francs, voté au Budget de 1847 et des années précédentes.
300,000	»	300,000	500,000	»	»	
65,000	»	(c) 65,000	7,000	56,000	»	
1,600	»	1,600	1,600	»	»	
64,600	»	64,600	8,600	56,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
GARDE CIVIQUE.		
46	»	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées.
47	»	Achat, entretien et réparations des armes et objets d'équipement, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
FÊTES NATIONALES.		
48	»	Frais de célébration des fêtes nationales.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.		
49	»	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
50	»	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune. — Subsidés à leurs veuves et orphelins.
51	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre.
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT. DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
6,885	»	6,885	6,885	»	»	
15,115	»	15,115	15,115	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
7,000	»	7,000	8,200	»	(a) 1,200	a) Ce crédit est susceptible d'une réduction de 1,200 francs, par suite de l'extinction d'une pension personnelle de pareille somme.
7,000	»	7,000	8,200	»	1,200	
90,000	»	90,000	90,000	»	»	
»	22,000	22,000	25,000	»	(b) 3,000	b) Cette diminution provient du décès de l'administrateur du fonds spécial, dont l'emploi a été supprimé.
90,000	22,000	112,000	115,000	»	3,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIII.		
AGRICULTURE.		
52	»	Indemnités pour bestiaux abattus.
53	»	Service vétérinaire
54	»	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture
HARAS DE L'ÉTAT ET ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE.		
55	»	Traitement et indemnités du personnel du haras et de l'administration supérieure (41 agents). .
56	a.	1 ^o Matériel du haras de l'État 62,000
		2 ^o Achats d'étalons 60,000
	b.	Exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race chevaline . . 20,000
	c.	Subsides et encouragements aux sociétés d'agriculture; comices agricoles. . . 45,500
	d.	Amélioration de l'espèce bovine. — Achat d'animaux de race perfectionnée; exécution des règlements provinciaux sur la matière . . . 50,000
	e.	Culture de la garance; primes 5,000
	f.	Industrie séricicole 5,000
	g.	Bibliothèques rurales. — Achat et distribution de graines, d'instruments aratoires nouveaux 15,000
57	»	Frais des courses de chevaux et subsides à des sociétés de courses
58	»	Récompenses aux agents de la force publique qui se distinguent, par leur zèle, à constater les délits de chasse.
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.
CHAPITRE XIV.		
ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE BRUXELLES.		
<i>École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État.</i>		
59	a.	Personnel. — Traitement du personnel administratif et gens de service (15 agents) . 19,500
	b.	— Traitement des professeurs (11 agents) 56,500
60	»	Matériel.
61	»	Jury vétérinaire
62	»	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
75,000	»	75,000	75,000	»	»	
28,500	»	28,500	28,500	»	»	
49,000	»	49,000	54,000	»	5,000	
240,500	»	240,500	258,800	(a 1,500	»	a) Cette augmentation n'est qu'apparente : elle est compensée par la diminution obtenue sur les dépenses du haras
20,000	»	20,000	29,200	»	9,200	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
615,800	»	615,800	628,500	1,500	14,200	
EN MOINS. fr.				12,700		
55,800	»	55,800	63,588	»	7,588	
68,700	»	68,700	86,112	»	17,412	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
182,500	»	182,500	177,500	»	25,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XV.		
INDUSTRIE.		
<i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>		
63	»	Traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et des membres du comité consultatif pour les mêmes affaires (4 agents).
64	»	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; frais d'inspection des établissements dangereux ou insalubres; frais d'expertises de machines pour lesquelles on réclame l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récompenses pour des ouvrages ou mémoires sur des questions de technologie ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; frais d'organisation de caisses de prévoyance, etc.
65	»	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.
66	»	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publications de brevets; frais de bureau
<i>Musée de l'industrie.</i>		
67	»	Traitement du personnel (10 agents).
	a.	Frais de bureau de la commission administrative 1,550 »
	b.	Achats d'instruments et machines; collection d'échantillons; achat de livres et reliures. 4,000 »
68	c.	Frais de publication et d'impression du <i>Bulletin du Musée</i> 4,500 »
	d.	Laboratoire de chimie; ateliers du mécanicien et du dessinateur; frais de l'exposition permanente 1,700 »
	e.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage, menues dépenses 1,502 »
TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.		
CHAPITRE XVI.		
INSTRUCTION PUBLIQUE.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
69	»	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État (141 agents).
	a.	Bourses. 36,000 »
70	b.	Matériel des universités. 65,800 »
	c.	Enseignement normal organisé près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, et près la faculté des sciences de l'université de Gand (<i>Bourses</i>). 5,000 »
71	»	Frais du jury d'examen pour les grades académiques
72	»	Dépenses du concours universitaire
TOTAL DU CHAPITRE XVI. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848	DIFFÉRENCES.		Observations
CHARGES ordinaires et per- sonnelles	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
7,600	»	7,600	7,600	»	»	
33,000	»	33,000	62,000	»	(a) 29,000	a) Une somme de 29 000 francs pour les écoles industrielles et commerciales, est transférée au Budget de l'instruction publique
»	150,000	150,000	150,000	»	»	
12,700	»	12,700	12,700	»	»	
14,948	»	14,948	17 400	»	2,452	
15,052	»	15,052	22,600	»	9,548	
81,300	150,000	231,300	272,300	»	41,000	
505,000	»	505,000	505,000	»	»	
106,800	»	106,800	126,800	»	(b) 20,000	b) L'établissement des cours de pédagogie dans les deux universités de l'Etat (arrêté royal du 5 novembre 1847), a été accueilli avec un faveurs marquée, ces cours seront bientôt complètement organisés. Il est proposé de ce chef, au Budget, pour la première fois, un crédit de 20 000 francs destiné à être réparti en bourses, entre les élèves de la section normale. Comme d'autre part, on a fait une réduction de 25,000 francs sur l'allocation du crédit affecté au matériel des universités, il en résulte que l'art. 69, comparative-ment aux allocations votées pour l'exercice 1848 est, en réalité, diminué de 20 000 francs
62,000	»	62,000	92,000	»	30,000	
10,000	»	10,000	15,000	»	5,000	
683,800	»	683,800	738,800	»	55,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
73	»	Traitement de l'inspecteur des athénées et des collèges.
74	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et des collèges. — Partie des dépenses du concours de l'enseignement moyen
75	a.	Subsides annuels aux athénées et aux collèges et partie des frais du concours de l'enseignement moyen 193,500 »
	b.	Subsides annuels aux écoles industrielles et commerciales, autres que les écoles des manufactures et ateliers d'apprentissage 67,500 »
76	»	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et des collèges
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. fr.
CHAPITRE XVIII.		
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.		
77	»	Traitement des neuf inspecteurs provinciaux civils de l'enseignement primaire, de l'inspecteur des écoles normales et des écoles primaires supérieures et de l'inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires des filles et des établissements destinés à la formation des institutrices, (14 agents)
	a.	Autres dépenses de l'inspection civile et ecclésiastique; commission centrale . . . 56,000 »
	b.	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes 666,638 40
	c.	Matériel. — Construction, réparation et ameublement de maisons d'école. . . . 73,000 »
78	d.	Encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les 9 provinces). Récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole, etc., etc. . . . 68,000 »
	e.	Subsides à des établissements spéciaux (salles d'asile et écoles d'adultes) 25,000 »
79	»	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles
<i>Écoles normales et écoles primaires supérieures.</i>		
80	»	Personnel { Lierre (23 agents) }
		{ Nivelles (21 agents) }
81	»	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées. — Écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures
		TOTAL DU CHAPITRE XVIII. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
261,000 »	»	261,000 »	210,000 »	(a) 51,000	»	a) Augmentation provenant du transfert d'une somme de 29,000 francs du chapitre de l'industrie et d'une autre somme de 22,000 francs du chapitre de l'enseignement primaire; pour l'emploi des 51,000 francs, voir l'annexe n° 2, insérée à la suite du Budget.
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
276,000 »	»	276,000 »	225,000 »	51,000	»	
54,000 »	»	54,000 »	54,000 »	»	»	
890,658 40	»	890,658 40	912,658 40	»	(b) 22,000	b) On a porté du chiffre de l'enseignement primaire à celui de l'enseignement moyen, une somme de 22,000 francs, import des sub- sides accordés à des écoles commerciales et industrielles.
16,000 »	»	16,000 »	20,000 »	»	4,000	
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
140,000 »	»	140,000 »	140,000 »	»	»	
1,140,658 40	»	1,140,658 40	1,166,658 40	»	26,000	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIX.		
LETTRES ET SCIENCES.		
82	a.	Encouragements, souscriptions, achats 44,000 »
	b.	Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> 6,000 »
	c.	— des documents rapportés d'Espagne 4,000 »
	d.	Exécution et publication de la carte géologique 6,000 »
85	"	Bureau de paléographie, annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel
84	"	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
85	"	Observatoire royal. — Personnel (6 agents)
86	"	— — Matériel et acquisitions
87	"	Bibliothèque royale. — Personnel (13 agents).
88	"	— — Matériel et acquisitions
89	"	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel (7 agents)
90	"	— — Matériel et acquisitions
	"	Seconde moitié des frais d'établissement d'armoires et d'appropriation des galeries. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget.</i>)
91	"	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>
Archives du royaume.		
92	"	Frais d'administration. — Personnel (12 agents).
95	"	— — Matériel
94	"	Frais de publication des inventaires des archives.
Archives dans les provinces.		
95	"	Personnel (6 agents)
96	"	Frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale
97	"	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État
TOTAL DU CHAPITRE XIX. fr.		

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
50,000	10,000	60,000	63,000	»	3,000	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
14,840	»	14,840	14,840	»	»	
7,160	»	7,160	9,160	»	2,000	
26,680	»	26,680	26,680	»	»	
33,320	»	33,320	33,320	»	3,000	
9,600	»	9,600	5,600	(a) 4,000	»	a) Cette somme est destinée au traitement du directeur du musée, elle permettra aussi d'attacher à cet établissement un préparateur pour l'anatomie comparée
6,000	»	6,000	8,400	»	2,400	
»	»	»	12,500	»	(b) 12,500	b) Cette somme provient de la suppression du crédit extraordinaire pour l'établissement d'armoires et l'appropriation des galeries du musée royal d'histoire naturelle
»	4,000	4,000	6,000	»	2,000	
21,750	»	21,750	23,750	»	2,000	
2,600	»	2,600	2,600	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
7,450	»	7,450	7,450	»	»	
6,000	»	6,000	7,550	»	1,550	
3,000	»	3,000	3,500	»	(c) 500	c) Le loyer de cette maison est réduit à 3,000 francs, à partir du 1 ^{er} janvier 1849.
238,400	14,000	249,400	278,550	4,000	32,950	
EN MOINS				28,950		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XX.		
BEAUX-ARTS.		
98	a.	Encouragements, souscriptions, achats. 67,000 »
	b.	Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats 5,000 »
	c.	Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers 37,000 »
	d.	Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats 7,500 »
»	»	École royale de gravure.
99	»	Académie royale d'Anvers
	— —	— Subside extraordinaire. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget.</i>) . .
100	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles
101	»	— — — de Liège
102	»	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel (6 agents).
103	»	— — — — Matériel et acquisitions.
104	»	Musée royal d'armes, d'armures et d'antiquités. — Personnel (2 agents)
105	»	— — — — Matériel et acquisitions.
106	»	Entretien du monument de la place des Martyrs, des jardins et des arbustes; salaire des gardiens. Dernier septième, pour l'exécution de la statue de Godefroid de Bouillon. — Piédestal de cette statue. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget.</i>)
107	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables
108	»	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.
109	»	Commission royale des monuments. — Personnel (2 agents)
110	»	— — — — Matériel. — Frais de déplacement.
»	»	Exposition nationale des beaux-arts. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE XX. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
104,500	(a) 12,000	116,500	104,500	(b) 12,000	»	a) Cette somme est comprise dans celle de 67,000 francs, portée sous le litt. a. Elle est spécialement destinée au paiement du prix des objets d'art commandés pour la décoration du Palais de la Nation.
»	»	»	20,000	»	(c) 20,000	b) 12,000 francs. Cette somme provient de l'allocation de 20,000 francs de l'école de gravure, supprimée au Budget de 1849.
25,000	»	25,000	25,000	»	»	c) 20,000 francs. De cette somme, 12,000 fr. sont transférés au litt. c de l'art. 97, et 8,000 constituent une économie.
»	»	»	6,000	»	(d) 6,000	d) Suppression des crédits suivants :
45,000	»	45,000	45,000	»	»	1° Subside extraordinaire à l'Académie d'Anvers fr. 6,000 »
19,000	»	19,000	19,000	»	»	2° Dernier septième pour l'exécution de la statue de Godefroid de Bouillon, et piédestal de cette statue 25,000 »
4,100	»	4,100	4,100	»	»	3° Exposition nationale des beaux-arts 20,000 »
14,900	»	14,900	10,900	(e) 4,000	»	Fr. 51,000 »
3,800	»	3,800	3,800	»	»	e) Cette somme provient d'un transfert de l'art. 104 à l'art. 102.
7,200	»	7,200	11,200	»	(e) 4,000	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
»	»	»	25,000	»	(d) 25,000	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
30,000	»	30,000	35,000	»	(f) 5,000	f) La somme de 5,000 francs, qui figurait au Budget de 1848 dans la colonne des charges extraordinaires, disparaît du Budget de 1849.
1,400	»	1,400	1,400	»	»	
4,600	»	4,600	4,600	»	»	
»	»	»	20,000	»	(d) 20,000	
271,500	12,000	285,500	347,500	16,000	80,000	
EN MOINS.				64,000		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XXI.		
SERVICE DE SANTÉ.		
111	»	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.
112	»	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés aux élèves sages-femmes. — Subsidés aux communes, en cas d'épidémies. — Impressions et dépenses imprévues
113	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE XXI. fr.
CHAPITRE XXII.		
EAUX DE SPA.		
114	»	Subsidés pour les établissements publics de la commune de Spa
		TOTAL DU CHAPITRE XXII. fr.
CHAPITRE XXIII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
115	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés dont les emplois sont supprimés.
		TOTAL DU CHAPITRE XXIII. fr.
CHAPITRE XXIV.		
116	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE XXIV. fr.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
39,500	»	39,500	39,500	»	»	
23,300	»	23,300	23,300	»	»	
20,000	»	20,000	25,000	»	5,000	
82,800	»	82,800	87,800	»	5,000	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
»	(a 10,000	10,000	»	10,000	»	a) Cette somme est demandée pour pouvoir accorder des traitements de disponibilité aux employés dont les emplois sont supprimés. Le Gouvernement se propose de fixer ces traitements temporaires, au minimum, à la moitié, et au maximum, aux deux tiers des traitements dont les fonctionnaires et employés auront joui pendant 1848, sauf à augmenter le minimum dans une certaine mesure, à raison de leurs années de service.
»	10,000	10,000	»	10,000	»	
9,900	»	9,900	9,900	»	»	
9,900	»	9,900	9,900	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMEROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres	Pages	
Récapitulation.		
I	230	Administration centrale
II	Ib	Pensions et secours
III	Ib	Statistique générale
IV	232	Frais de l'administration dans les provinces
V	238	Construction et restauration d'hôtels provinciaux
VI	Ib	Frais de l'administration dans les arrondissements
VII	Ib	Voirie vicinale
VIII	Ib	Milice
IX	240	Garde civique
X	Ib	Fêtes nationales
XI	Ib	Récompenses honorifiques et pécuniaires
XII	Ib	Légion d'honneur et croix de fer
XIII	242	Agriculture
XIV	Ib	Ecole de médecine vétérinaire et société d'horticulture de Bruxelles
XV	244	Industrie
XVI	Ib	Instruction publique — Enseignement supérieur
XVII	246	— — — moyen
XVIII	Ib	— — — primaire
XIX	248	Lettres et sciences
XX	250	Beaux-arts
XXI	252	Service de santé
XXII	Ib.	Eaux de Spa .
XXIII	Ib	Tratements temporaires de disponibilité
XXIV	Ib	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAUX fr

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

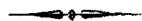
CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1849.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1848.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
246,550 "	"	246,550 "	256,550 "	"	10,000 "	
207,000 "	"	207,000 "	162,000 "	45,000 "	"	
15,000 "	22,000 "	37,000 "	99,050 "	"	62,050 "	
815,882 "	9,500 "	825,382 "	904,382 "	"	79,000 "	
"	67,000 "	67,000 "	155,000 "	"	66,000 "	
270,000 "	"	270,000 "	526,872 "	"	56,872 "	
500,000 "	"	500,000 "	500,000 "	"	"	
64,600 "	"	64,600 "	8,600 "	56,000 "	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
50,000 "	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	8,200 "	"	1,200 "	
90,000 "	22,000 "	112,000 "	115,000 "	"	3,000 "	
615,800 "	"	615,800 "	628,500 "	"	12,700 "	
152,500 "	"	152,500 "	177,500 "	"	25,000 "	
81,500 "	150,000 "	251,500 "	272,500 "	"	41,000 "	
685,800 "	"	685,800 "	758,800 "	"	55,000 "	
276,000 "	"	276,000 "	225,000 "	51,000 "	"	
1,140,658 40	"	1,140,658 40	1,166,658 40	"	26,000 "	
235,400 "	14,000 "	249,400 "	278,550 "	"	28,950 "	
271,500 "	12,000 "	283,500 "	547,500 "	"	64,000 "	
82,800 "	"	82,800 "	87,800 "	"	5,000 "	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
"	10,000 "	10,000 "	"	10,000 "	"	
9,900 "	"	9,900 "	9,900 "	"	"	
5,655,690 40	506,500 "	5,942,190 40	6,515,962 40	162,000 "	555,772 "	
EN MOINS. fr.				575,772 "		

ANNEXES

AU

PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR L'EXERCICE 1849.



ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 1.

ÉTAT DES PENSIONS CIVILES

A SERVIR PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	SES DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT
			de LA PENSION.
1	Lebrun, Henri	Greffier des états de la province de Hainaut . .	3,234
2	Petit, Germain-Joseph	Professeur à l'athénée de Bruxelles	1,397
3	Verseyden de Varick, Jean-Jacques-Victor .	Greffier des états de la province de Brabant . .	4,835
4	Schröder, Christine-Sophie-Jeanne, veuve de Henri-Maurice-Joachim Gaede.	Veuve de professeur à l'université de Liège. . .	1,740
5	Vangenechten, Walter-François.	Commissaire de district à Turnhout.	1,289
6	Lorget, Louise-Philippine, veuve de Nicolas- Antoine-Joseph Ansiaux.	Veuve de professeur à la faculté de médecine à Liège.	1,861
7	Simons, Pierre-Ferdinand	Employé aux archives de l'État	1,200
8	Vanderstocken, Pierre-Benoit-Ghislain-Jo- seph.	Commissaire de district à Soignies	752
9	Wynants, Jean-François	Employé au Gouvernement provincial de Bra- bant.	1,083
10	Van Remoortere, Augustin-Paul	Commissaire de district à Marche	972
11	Decoster, Henry-Ferdinand	Professeur à l'Université de Louvain	3,404
12	Cornelissen, Égide-Norbert	Secrétaire-inspecteur à l'université de Gand . .	3,527
13	Delcourt, Alexis-Joseph.	Employé au Gouvernement provincial de Hai- naut.	667
14	Kesteloot, Jacques-Louis	Professeur à l'université de Gand	3,110
15	Jacmart, Charles-François.	Id. id. de Louvain	4,656
16	Baud, Jean-Marie.	Id. id. de Louvain	2,997
17	De Kerchove, François-Antoine-Maximilien .	Commissaire de district à Eecloo	1,056
18	Berger, Hippolyte-Joseph	Chef de division au Gouvernement provincial de Hainaut.	1,099
19	De Wael, François-Louis	Membre de la députation permanente d'Anvers .	719
20	Mohimont, Louis-Joseph	Id. id. id. de Namur.	771
21	Charlier, Nicolas-Joseph	Économe-surveillant à l'université de Liège . .	800
22	Schachleider, Marie-Thérèse, veuve de Georges-Joseph Bekker.	Veuve de professeur à l'université de Liège . .	2,116
23	Deryckere, Pierre-Joseph-Marie-Colette . .	Professeur à l'université de Gand	2,360
24	Marbais, Félix-Guillaume-François-Ghislain. .	Employé au Gouvernement provincial de Bra- bant.	237
25	Drubbele, Jacques-Ignace-Aloise	Employé au Gouvernement provincial de la Flandre-occidentale.	1,442
A REPORTER. fr.			47,510

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	SES DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT de LA PENSION.
		REPORT. fr.	47,510
26	Delvaux, Jean-Charles-Philippe-Joseph.	Professeur émérite à l'université de Liège.	4,854
27	Dethier, Éléonore-Marguerite-Joseph, veuve de Toussaint-Dieudonné Sauveur.	Veuve de professeur à l'université de Liège.	2,116
28	Bouvier, Thomas-Joseph	Appariteur à l'université de Louvain	748
29	Stacs, Charles-Jean	Gardien de la bibliothèque à Louvain	195
30	De Mathelin, Jean-Joseph.	Membre du conseil provincial du Luxembourg	1,218
31	Hendrickx, Marie-Joseph-Anne-Françoise, veuve de Joseph-Antoine-Marie Leroy.	Veuve de professeur à la faculté de médecine à Liège.	1,685
32	Lefebvre, Amand-Joseph.	Commissaire d'arrondissement à Mons.	1,697
33	Arnès, Jean-Joseph	Employé au Gouvernement provincial de Hainaut.	695
34	Gulaux, Dieudonné-Baptiste	Id. id. id. de Namur.	975
35	Algrain, Philippe-Joseph	Id. id. id. de Hainaut.	120
36	De Stassart, Goswin-Joseph-Augustin	Gouverneur de la province de Brabant.	6,000
37	Van Marcke, François-Joseph	Employé au Gouvernement provincial de Brabant.	197
38	Smits, Mathieu-Édouard.	Directeur du bureau de la statistique au Ministère de l'Intérieur.	2,455
39	Fohmann a. Jeannette-Cunégonde-Ernestine; b. Frédéric-Joseph-Henry.	Réversion Enfants de Vincent Fohmann et de L.-S.-C. Tie- deman, épouse de J.-L.-G. Bischoff.	1,805
40	Lanselle, Philippe-Joseph	Chef de division au Gouvernement provincial de Namur.	1,680
41	Gravelle, Marie-Catherine, veuve de Jean- Guillaume Garnier.	Réversion Veuve de professeur à l'université de Gand.	2,116
42	Hamers, Mathien	Instituteur en chef de l'école primaire à Mons.	1,014
43	De Macar (baron), Marie-Charles-Ferdinand- Balthazar.	Gouverneur de la province de Hainaut (fr. 5,329).	Pour mémoire.
44	Fosses, Jean-Baptiste-Joseph	Commissaire d'arrondissement à Philippeville.	2,082
45	Delaval, Jean-François.	Sous-bibliothécaire à l'université de Gand.	817
46	Lance, George-Ambroise-Maximilien.	Employé au Gouvernement provincial de Liège.	295
47	Kleffer, Jean-Louis-Joseph.	Employé au Gouvernement provincial de Liège.	509
48	Van Sprang, Antoine-François	Chef de bureau au Gouvernement provincial d'An- vers.	1,065
49	Carlier, Brutus-Alexandre-Servais-Joseph	Préparateur au cabinet d'histoire naturelle à Liège.	400
50	Coen, dite Albites Fanny, veuve de Mathieu Kessels.	Pension majorée Rente viagère pour prix d'une cession de sta- tues, etc., délaissées par feu son mari, sculp- teur à Rome.	5,500
51	Platiau, Élisabeth-Victorine, veuve de Pierre-Louis- Augustin Voisin.	Veuve de professeur à l'université de Gand	1,162
52	De Lamberts de Cortenbach, Werner-Jo- seph (baron.)	Gouverneur du Limbourg.	6,000
		A REPORTER. fr.	95,356

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	SES DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT
			de LA PENSION.
		REPORT. fr.	92,556
53	Sutor, Marie-Marguerite-Élisabeth, veuve de Jean-Baptiste Thorn.	Veuve du gouverneur de Hainaut	1,500
54	Pirmez, Nicolas-Joseph.	Employé au Gouvernement provincial de Namur.	840
55	Buron, Joséphine-Éléonore, veuve de Ferdinand-Charles-Édouard Voitem.	Veuve de professeur	2,116
56	Volders, Denis	Huissier au Gouvernement provincial de Limbourg.	341
57	De Theux de Meylandt, Barthélemi-Théodore (comte).	Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères.	6,000
58	Coune, Diédonné-Joseph	Huissier au Gouvernement provincial de Liège .	540
59	Deschamps, Pierre-Joseph-Alexis.	Chef de division au Gouvernement provincial de Namur.	1,564
60	Dhinne, Guillaume-Joseph-Clément	Chef de division au Gouvernement provincial de Namur.	1,890
61	De Viron, Guillaume-Jean-Antoine (baron). .	Gouverneur de la province de Brabant. . . .	6,000
62	Sauvage, Lambert-Joseph	Préparateur et conservateur du cabinet de physique à l'université de Liège.	548
63	De Brouckere, Henry-Ghislain-Joseph-Marie.	Gouverneur de la province de Liège.	5,020
64	Detrixhe, Catherine, veuve Jacob, dit Florenville.	Portière et concierge de l'hôtel du Gouvernement provincial de Liège.	274
65	Lavielle, Antoine	Employé au Gouvernement provincial de Brabant.	985
66	Sibenaler, Élisabeth-Françoise-Charlotte, veuve d'Auguste-Bienaimé-Désiré Pioch.	Veuve de professeur.	1,408
67	Lemaire, Jean-François	Professeur ordinaire à l'université de Liège . .	5,955
68	Gruber, François.	Employé au Gouvernement provincial de Brabant.	842
69	De Beeckman, Auguste-Charles-Ghislain-Joseph (baron).	Membre du conseil provincial de Brabant. .	1,456
70	Minair, Jean-Baptiste	3 ^e commis au Ministère de l'Intérieur	524
71	Chassaing, Bernard.	Chef de division au Gouvernement provincial de Brabant.	1,090
72	Richald, François-Joseph	Chef de bureau au Gouvernement provincial de Namur.	915
73	Surmont, Jean-Baptiste	Régisseur de la ferme expérimentale.	659
74	Demonceau, Jean-Henri	Commissaire de l'arrondissement de Liège . .	1,190
75	Destriveaux, Pierre-Joseph	Professeur ordinaire à l'université de Liège . .	6,000
76	Duchesne, Philippe	Chef de bureau au Gouvernement provincial de Liège.	1,269
77	Donville, Jean-Louis	Chef de division au Gouvernement provincial de Liège.	2459
78	Dujardin, Auguste	Commissaire de l'arrondissement de Bruges . .	1,292
		A REPORTER. fr.	145,869

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	SES DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT
			de LA PENSION.
		REPORT. fr.	145,869
79	Macau, Guillaume-Charles-Joseph.	Ancien inspecteur du haras de l'État	2,421
80	Soudain de Niederwerth, Charles.	Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.	5,278
81	Leva, Théodore-Jacques-Joseph	Chef de bureau au Gouvernement provincial d'Anvers.	1,951
82	Lardinois, François-Joseph	Commissaire de l'arrondissement de Verviers.	1,185
83	Gérard, François-Joseph	Portier-concierge au Gouvernement provincial de la Flandre orientale.	426
84	Duchêne, Antoine-Joseph	Greffier provincial du Brabant	2,256
85	Van Acker, Françoise, veuve du sieur Raoul, Louis-Vincent.	Professeur à l'université de Gand.	2,116
86	Boussebart, Henry-Joseph	Commissaire de l'arrondissement de Waremme.	1,415
87	Harmignies, Philippe-Joseph-Hyacinthe	Membre de la députation permanente du Hainaut.	1,245
88	Smets, Jean	Palefrenier au haras de l'État.	275
89	Degreef, Corneille	Id. id.	407
90	Schier, Adrien-Joseph	Surveillant au haras de l'État.	675
91	Hernalsteen, François-Barthélemy	Palefrenier au haras de l'État.	326
92	Hernalsteens, Antoine.	Id. id.	292
93	Vieux-Jean, Charles-Louis	Concierge au Gouvernement provincial du Brabant.	175
		TOTAL.	164,272

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 2.

ÉTAT NOMINATIF des fonctionnaires et employés civils, ressortissant au

N° d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	De Beekman (Baron).	Auguste-Charles-Ghislain-Joseph.	4 juillet 1786 .	Membre de la députation permanente du conseil provincial de Brabant.
2	Minair	Jean-Baptiste.	26 février 1793.	Troisième commis au Ministère de l'Intérieur.
3	Chassaing	Bernard	26 avril 1797 .	Chef de division au gouvernement provincial de Brabant.
4	Richald	François-Joseph.	16 avril 1794 .	Chef de bureau au gouvernement provincial de Namur.
5	Surmont	Jean-Baptiste.	17 avril 1775 .	Régisseur de la ferme expérimentale .
6	Demonceau	Jean-Henry	6 mai 1791 . .	Commissaire de l'arrondissement de Liège.
7	Duchesne	Philippe	30 octobre 1770.	Chef de bureau au gouvernement provincial de Liège.
8	Destriveaux	Pierre-Joseph	23 mai 1780. .	Professeur émérite à la faculté de droit de l'université de Liège.
9	Dujardin	Angé-Auguste	29 août 1797. .	Commissaire de l'arrondissement de Bruges.
10	Donville	Jean-Louis	3 mars 1775 .	Chef de division au gouvernement provincial de Liège.
11	Macau	Guillaume-Charles-Joseph.	30 novemb. 1785.	Inspecteur du haras de l'État. . . .
12	Soudain de Niederwerth.	Charles	8 novemb. 1802.	Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.
13	Leva	Théodore-Jacques-Joseph.	17 mai 1776. .	Chef de bureau au gouvernement provincial d'Anvers.
14	Lardinois	François-Joseph	15 mars 1794 .	Commissaire de l'arrondissement de Verviers.
15	Gérard	François-Joseph	25 février 1769 .	Concierge au gouvernement provincial du Brabant.
16	Duchêne	Antoine-Joseph	4 juin 1795. .	Greffier provincial du Brabant . . .
17	Vanacker	Françoise, veuve de Raoul, Louis-Vincent	29 décemb. 1798.	" "
18	Boussemart	Henry-Joseph.	27 octobre 1782.	Commissaire de l'arrondissement de Waremme.
19	Harmignies	Philippe-Joseph-Hyacinthe.	3 juin 1780. .	Membre de la députation permanente du Hainaut.
20	Smets	Jean	27 mars 1785. .	Palefrenier du haras de l'État . . .
21	Degreef	Corneille	2 août 1773. .	Id. id. . . .
22	Solier	Adrien-Joseph	15 février 1778 .	Surveillant au haras de l'État . . .
23	Hernalsteens	François-Barthélemi	17 mars 1779 .	Palefrenier du haras de l'État . . .
24	Hernalsteens	Antoine	16 août 1789 .	Id. id. . . .
25	Vieux-Jean	Charles-Louis	25 février 1814 .	Concierge au gouvernement provincial du Brabant.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

Département de l'Intérieur, admis à la pension (avril 1847 au 15 octobre 1848).

NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen.	MONTANT DES PENSIONS allouées.	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allouées.	DATE des ARRÊTÉS ACCORDANT LA PENSION.	Observations.
Ans.	Mois.					
29	1	3,000 "	1,456 "	Infirmités.	5 avril 1847.	
14	5	1,350 "	324 "	Id.	6 mai 1847.	
29	2	2,243 33	1,090 "	Id.	9 juillet 1847.	
32	3	1,700 "	913 "	Id.	25 mai 1847.	
15	10	2,500 "	859 "	Age avancé et infirmités .	9 juillet 1847.	
14	3	5,011 "	1,190 "	Infirmités.	10 août 1847.	
40	5	1,884 "	1,260 "	Age avancé et infirmités .	10 novembre 1847.	
30	"	6,000 "	6,000 "	Éméritat	15 novembre 1847.	
19	5	3,994 90	1,292 "	Infirmités.	29 novembre 1847.	
53	1	3,252 "	2,450 "	Age avancé et infirmités .	4 février 1848.	
37	10	3,840 "	2,421 "	Infirmités.	5 avril 1848.	
23	5	8,400 "	3,278 "	Id.	10 avril 1848.	
44	11	2,580 "	1,951 "	Age avancé	12 avril 1848.	
16	11	4,205 "	1,185 "	Infirmités.	Id.	
34	10	735 "	426 "	Age avancé	Id.	
26	10	5,000 "	2,236 "	Infirmités.	4 mai 1848.	
"	"	"	2,116 "		24 mai 1848.	
22	4	3,803 "	1,415 "	Infirmités.	5 juillet 1848.	
24	11	3,000 "	1,245 "	Id.	11 septembre 1848.	
21	5	775 "	275 "	Id.	21 août 1848.	
20	7	800 "	407 "	Id.	20 juillet 1848.	
45	5	901 "	675 "	Age avancé	21 août 1848.	
16	1	750 "	326 "	Infirmités.	27 juillet 1848.	
13	3	750 "	292 "	Id.	29 juillet 1848.	
12	5	834 "	175 "	Atteint d'aliénation men- tale.	21 août 1848.	
Total. fr.			35,035 "			

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 3.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

RECENSEMENT GÉNÉRAL.

Le devis des frais du triple recensement général, devis imprimé à la suite du Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1846, portait ces frais à la somme de . . . fr. 499,100 »

D'un autre côté, la note insérée aux développements du Budget de l'exercice 1848, expliquée par le rapport de la section centrale, prouve que le Gouvernement s'est vu dans la nécessité de doubler l'indemnité des agents du recensement, d'où est résultée une augmentation de fr. 86,706 38 c^s, sur le montant du devis, ci 86,706 38

En troisième lieu, le devis ne comprenait pas les frais extraordinaires pour les travaux à l'administration centrale, ni les frais de publications et les dépenses imprévues, qui ont été portés pour mémoire. On ne peut pas encore établir le montant exact de ces frais; mais on estime qu'au moyen de la somme de fr. 26,193 62 c^s, il sera possible de faire face à toutes les dépenses d'exécution, de rédaction et de publication de chacune des trois branches du recensement général, ci 26,193 62

TOTAL GÉNÉRAL des frais fr. 612,000 »

Il a été alloué :

Au Budget de 1845. fr.	15,000	»	}	. . . fr.	590,000	»
A celui de 1846.	250,000	»				
A celui de 1847.	250,000	»				
A celui de 1848.	75,000	»				

Complément définitif demandé au Budget de 1849. . . . fr. 22,000 »

Somme égale. fr. 612,000 »

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

ANNEXE N° 4.
**COMMISSARIATS D'ARRONDISSEMENT.**
TRAITEMENTS ET ÉMOLUMENTS.

Les Chambres législatives avaient voté au Budget du Département de l'Intérieur pour 1845 un crédit de 39,358 francs, destiné à améliorer la position des commissaires d'arrondissement.

Un arrêté royal du 13 juin de la même année, pris en exécution de la loi du Budget, a établi une nouvelle répartition des traitements et des émoluments de ces fonctionnaires.

Cette répartition fut basée, quant aux traitements, sur l'assimilation des commissaires d'arrondissement aux procureurs du Roi.

Dès l'année suivante, la classification établie par l'arrêté du 13 juin et les bases sur lesquelles elle reposait, furent l'objet de nombreuses critiques.

L'on fit remarquer notamment que la base qui a servi à la classification des tribunaux était de tous points inapplicable aux commissariats d'arrondissement; qu'il n'y avait nulle analogie à établir entre les procureurs du Roi et les commissaires d'arrondissement, et que l'administration judiciaire, reposant sur de tout autres bases que l'administration communale proprement dite, il résultait de la classification adoptée des inégalités choquantes entre les arrondissements dont on comparait l'importance relative sous le rapport de la population, du nombre des communes et de l'étendue du territoire.

Reconnaissant la justesse et le fondement des observations qui précèdent, et mu d'ailleurs par le désir de restreindre les dépenses dans des limites aussi étroites que peut le permettre la bonne administration des services publics, le Gouvernement a fait un examen approfondi de l'organisation des commissariats d'arrondissement, non-seulement au point de vue spécial de la classification et de la répartition des traitements et des émoluments, mais encore de leur circonscription territoriale.

Quant à ce second point, trois autres systèmes ont été examinés avec soin, savoir :

La concordance entre les arrondissements administratifs et les arrondissements judiciaires; la suppression des commissariats dans les chef-lieux de province; l'administration par un seul et même titulaire de deux arrondissements, sans toucher à la circonscription actuelle des districts administratifs.

Les deux premiers systèmes présentent de graves inconvénients et soulèvent des objections sérieuses sous le rapport administratif, notamment en ce qui concerne notre organisation électorale, à laquelle il faudrait apporter plusieurs modifications.

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

Il n'en est pas de même du dernier système : en confiant à un seul et même titulaire la direction de deux arrondissements, l'on réalisera des économies d'une certaine importance, sans devoir apporter aucun changement à nos lois organiques, les circonscriptions restant les mêmes.

Le Gouvernement s'est donc arrêté à cette dernière combinaison. Les fonctions de commissaire d'arrondissement sont déjà remplies par un seul et même titulaire dans les arrondissements de Furnes et de Dixmude, de Thielt et de Roulers; il a pensé qu'une semblable mesure pouvait être prise à l'égard des arrondissements de Bruges et d'Ostende, de Gand et d'Eecloo, de Hasselt et de Maeseyck, d'Arlon et de Virton.

Pour arriver à l'établissement d'une nouvelle classification, les éléments d'appréciation ont été demandés à trois ordres de faits : la population, le nombre des communes et l'étendue territoriale de chaque arrondissement.

Le rang d'importance de chaque district, d'après les trois éléments réunis, est indiqué au tableau ci-joint litt. A.

Un second tableau, litt. B, indique la répartition des commissariats en quatre classes, avec les traitements et les émoluments qui y sont attachés, ainsi que les différences, soit en plus soit en moins, qui résultent de la nouvelle classification.

L'ensemble des mesures que l'on vient d'indiquer permettra de réaliser sur le crédit affecté au service des commissariats d'arrondissement des économies considérables, qui s'élèvent à la somme de 56,872 francs, que l'on peut répartir comme suit :

Fr. 21,000	» c ^s	pour les traitements supprimés,
9,252 85		pour les émoluments supprimés,
3,750	»	pour réduction sur les traitements,
22,869 15		— sur les émoluments.
56,872	»	

Il est à remarquer que l'ordre de classement indiqué au tableau A n'a pu être suivi d'une manière rigoureuse et absolue; un classement exceptionnel, qui se justifie par la seule inspection du tableau, a dû être fait pour quelques arrondissements.

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

LITT. A.

*Rang d'importance des arrondissements administratifs, d'après les trois éléments réunis,
la population, le nombre de communes et l'étendue territoriale.*

N° D'ORDRE.	NOMS des ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nombre des COMMUNES.	ÉTENDUE TERRECTORIALE en hectares.	FRACTIONS PROPORTIONNELLES représentées pour chaque arrondissement, eu égard				RANG D'IMPORTANCE de chaque arrondissement, d'après l'ensemble des trois bases.
					A la population.	Au nombre de communes.	A l'étendue ter- ritoriale.	A l'ensemble des trois bases.	
1	Bruxelles	376,362	120	110,769	0.08677	0.04754	0.03760	0.17191	1
2	Gand et Ecclloo . . .	333,608	97	126,865	0.07691	0.05845	0.04506	0.15840	2
3	Hasselt et Maeseyck .	114,825	101	177,526	0.02648	0.04001	0.06029	0.12678	3
4	Dinant	70,525	150	157,110	0.01626	0.05388	0.05354	0.12548	4
5	Louvain	174,015	111	112,717	0.04015	0.04598	0.05827	0.12238	5
6	Liège	225,209	108	75,671	0.05147	0.04270	0.02569	0.11995	6
7	Namur	140,852	124	112,571	0.03248	0.04915	0.03821	0.11082	7
8	Nivelles	140,082	107	104,857	0.05251	0.04259	0.03559	0.11049	8
9	Anvers	189,590	57	97,206	0.04571	0.02258	0.05500	0.09929	9
10	Bruges et Ostende . .	165,297	69	95,090	0.05765	0.02755	0.05228	0.09726	10
11	Huy	79,510	91	106,468	0.01820	0.05605	0.05615	0.09049	11
12	Tournay	149,567	87	59,998	0.05448	0.05447	0.02037	0.08952	12
13	Turnhout	100,541	50	155,757	0.02518	0.01081	0.04608	0.08907	13
14	Mons	158,927	78	61,123	0.03664	0.05090	0.02075	0.08829	14
15	Neufchâteau	40,787	57	144,906	0.01079	0.02258	0.04920	0.08257	15
16	Thuin	85,585	79	90,810	0.01975	0.05150	0.05085	0.08186	16
17	Alost	158,251	81	47,114	0.05188	0.05210	0.01600	0.07908	17
18	Philippeville	52,128	85	96,505	0.01202	0.05568	0.05276	0.07846	18
19	Tongres	71,088	100	65,789	0.01639	0.05062	0.02166	0.07767	19
20	Charleroy	151,025	68	56,151	0.05021	0.02694	0.01906	0.07621	20
21	Arlon et Virton . . .	68,951	54	101,154	0.01590	0.02140	0.05555	0.07265	21
22	Thielt et Roulers . .	156,680	58	60,266	0.05612	0.01505	0.02046	0.07165	22
23	Courtray	141,664	46	44,507	0.05266	0.01825	0.01504	0.06595	23
24	Ath	95,666	64	49,548	0.02159	0.02556	0.01675	0.06570	24
25	Verviers	100,175	45	65,512	0.02509	0.01782	0.02217	0.06508	25
26	Audenarde	106,872	61	41,245	0.02464	0.02417	0.01460	0.06281	26
27	Soignies	95,958	51	54,775	0.02212	0.02020	0.01860	0.06092	27
28	Ypres	105,628	41	61,050	0.02590	0.01625	0.02072	0.06087	28
29	Marche	57,674	51	95,684	0.00869	0.02020	0.05180	0.06069	29
30	Furnes et Dixmude . .	77,735	51	62,755	0.01792	0.02159	0.02150	0.06001	30
31	Wareme	50,154	86	41,868	0.01156	0.05407	0.01421	0.05984	31
32	Malines	116,225	59	50,568	0.02679	0.01545	0.01710	0.05934	32
33	Bastogne	52,855	55	98,979	0.00758	0.01507	0.05560	0.05425	33
34	Saint-Nicolas	96,910	29	49,578	0.02254	0.01155	0.01685	0.05070	34
35	Termonde	117,625	26	34,985	0.02712	0.01050	0.01188	0.04950	35
LE ROYAUME		4,337,196	2,524	2,945,595	1.00000	1.00000	1.00000	3.00000	

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

LITT. B.

Projet de révision des traitements des commissaires d'arrondissement.

N° D'ORDRE.	ARRONDISSEMENTS.	N° DE CLASSEMENT.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté royal du 15 juin 1845.	ÉMOLEMENTS.	TOTAL.	Traitements proposés.	Émoluments proposés.	TOTAL.	DIFFÉRENCE	
									En plus.	En moins.
PREMIÈRE CLASSE.										
1	Bruxelles	1	6,000	3,703 70	9,703 70	6,000	3,000	9,000	"	703 70
2	Gand et Eecloo	2	6,000	3,800 52	9,800 52	6,000	3,000	9,000	"	800 52
3	Liège	6	6,000	3,917 48	9,917 48	6,000	3,000	9,000	"	917 48
4	Anvers	9	6,000	4,021 17	10,021 17	6,000	3,000	9,000	"	1,021 17
DEUXIÈME CLASSE.										
1	Hasselt et Maeseyck	3	4,650	2,652 80	7,282 80	5,250	2,750	8,000	717 20	"
2	Louvain	5	5,250	2,700 "	7,950 "	5,250	2,750	8,000	50 "	"
3	Namur	7	5,250	2,700 "	7,950 "	5,250	2,750	8,000	50 "	"
4	Bruges et Ostende	10	5,250	2,559 68	7,789 68	5,250	2,750	8,000	210 52	"
5	Tournay	12	5,250	3,000 "	8,250 "	5,250	2,750	8,000	"	250 "
6	Mons	14	5,250	3,000 "	8,250 "	5,250	2,750	8,000	"	250 "
TROISIÈME CLASSE.										
1	Dinant	4	4,650	2,700 "	7,350 "	4,650	2,350	7,000	"	350 "
2	Nivelles	8	4,650	3,492 06	8,142 06	4,650	2,350	7,000	"	1,142 06
3	Huy	11	4,650	3,174 60	7,824 60	4,650	2,350	7,000	"	824 60
4	Turnhout	13	4,650	3,174 "	7,824 "	4,650	2,350	7,000	"	824 "
5	Neufchâteau	15	4,650	2,528 04	6,978 04	4,650	2,350	7,000	21 96	"
6	Thuin	16	4,200	2,650 "	6,850 "	4,650	2,350	7,000	150 "	"
7	Alost	17	4,200	3,500 "	7,500 "	4,650	2,350	7,000	"	500 "
8	Philippeville	18	4,200	2,400 "	6,600 "	4,650	2,350	7,000	400 "	"
9	Tongres	19	5,250	3,000 "	8,250 "	4,650	2,350	7,000	"	1,250 "
10	Charleroy	20	4,650	2,400 "	7,050 "	4,650	2,350	7,000	"	50 "
11	Arlon et Virton	21	5,250	1,904 76	7,154 76	4,650	2,350	7,000	"	154 76
12	Thielt et Roulers.	22	4,200	4,400 "	8,600 "	4,650	2,350	7,000	"	1,600 "
13	Courtray	23	5,250	2,559 68	7,789 68	4,650	2,350	7,000	"	789 68
A REPORTER.			115,550	69,487 49	184,857 49	115,950	59,050	175,000	1,599 48	11,456 97

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849

N° D'ORDRE	ARRONDISSEMENTS.	N° DE CLASSEMENT.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté royal du 15 juin 1845	ÉMOUMENTS.	TOTAL	Traitements proposés	Emoluments proposés	TOTAL.	DIFFÉRENCE	
									En plus	En moins.
	Report.	.	115,550	60,487 40	184,837 40	115,950	59,050	175,000	1,599 48	11,456 97

QUATRIÈME CLASSE.

1	Ath	24	4,200	2,650 »	6,850 »	4,200	1,800	6,000	»	850
2	Verviers	25	5,250	3,174 60	8,424 60	4,200	1,800	6,000	»	2,424 60
3	Audenarde	26	4,650	2,400 »	7,050 »	4,200	1,800	6,000	»	1,050
4	Soignies	27	4,200	2,650 »	6,850 »	4,200	1,800	6,000	»	850
5	Ypres	28	4,650	2,400 »	7,050 »	4,200	1,800	6,000	»	1,050
6	Marche	29	4,650	2,116 40	6,766 40	4,200	1,800	6,000	»	766 40
7	Furnes et Dixmude	30	4,650	3,492 06	8,142 06	4,200	1,800	6,000	»	2,142 06
8	Waremmes	31	4,200	3,174 60	7,374 60	4,200	1,800	6,000	»	1,374 60
9	Malines	32	5,250	3,174 »	8,424 »	4,200	1,800	6,000	»	2,424
10	Bastogne	33	4,200	2,500 »	6,700 »	4,200	1,800	6,000	»	700
11	Saint-Nicolas	34	4,200	3,300 »	7,500 »	4,200	1,800	6,000	»	1,300
12	Termonde	35	4,650	3,000 »	7,650 »	4,200	1,800	6,000	»	1,650

ARRONDISSEMENTS RÉUNIS.

Eccloo réuni à Gand	4,200	1,750 26	5,950 26	»	»	»	»	5,950 26	
Maeseyck à Hasselt	4,200	2,652 80	6,852 80	»	»	»	»	6,852 80	
Ostende à Bruges	4,200	1,746 05	5,946 05	»	»	»	»	5,946 05	
Virton à Arlon	4,200	2,300 »	6,500 »	»	»	»	»	6,500 »	
		186,900	111,948 24	298,848 24	166,550	80,650	247,000	1,599 48	53,447 72
Pour mémoire	4,200	825 76	(a) 5,025 76	»	»	»	»	5,025 76	
Crédit alloué au Budget de 1848		191,100	112,772 »	303,872 »	»	»	»	»	53,471 48

A DEDUIRE le montant de la différence en plus fr 1,599 48

Total des économies fr 56,872 »

a) Cette somme avait été demandée au Budget de 1848, dans le but d'amener le rétablissement d'un district administratif de la Flandre occidentale, mais la nécessité d'introduire des économies a empêché de donner suite à ce projet, et l'allocation est restée sans emploi.

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET

ANNEXE N° 5.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

On a compris au Budget de 1849, à l'article de l'enseignement moyen, les *écoles commerciales et industrielles*, qui ont été subventionnées jusqu'ici sur l'article de l'enseignement primaire. L'on a également transféré au chapitre de l'instruction publique une somme de 29,000 francs, qui a été imputée jusqu'ici sur le chapitre de l'industrie, pour le soutien d'écoles industrielles et commerciales.

1°	4,000 francs,	école commerciale et industrielle de.	Wavre.
2°	3,000	»	Beaumont.
3°	3,000	»	Fleurus.
4°	3,000	»	St-Ghislain.
5°	3,000	»	Stavelot.
6°	3,000	»	Andenne.
7°	3,000	» école moyenne et primaire de.	Philippeville.
	<u>22,000</u>	»	

Quant au second point, il est rationnel d'opérer le transfert. C'est la division de l'instruction publique qui a disposé jusqu'ici, en faveur d'écoles industrielles, d'une partie du crédit voté au chapitre de l'industrie.

Les établissements subventionnés sur ce chapitre devront également être compris au Budget de 1849, dans l'article de l'enseignement moyen ; ce sont :

1°	L'école centrale de commerce et d'industrie établie à Schaerbeek-lez-Bruxelles	fr.	10,000	»
2°	L'école provinciale de commerce, d'industrie et des mines de Mons		6,000	»
3°	L'école industrielle de Liège.		3,000	»
4°	La section industrielle du collège communal de Huy		2,000	»
5°	L'école commerciale et industrielle de Peruwelz.		3,000	»
6°	— de Spa		2,000	»
7°	— de Visé		3,000	»
		Fr.	<u>25,000</u>	»

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, POUR L'EXERCICE 1849.

Le crédit voté dans le Budget de 1848, pour l'enseignement moyen (art. 5), et reproduit dans le Budget de 1849, est de. fr. 210,000 »

Les deux transferts indiqués ci-dessus comportent une somme de. 51,000 »

Le total de l'art. 5 serait donc de. fr. 261,000 »

Cette allocation serait divisée en deux littéras :

a. Athénées et collèges et une partie des frais du concours. 193,500 »

b. Écoles commerciales et industrielles 67,500 »

Fr. 261,000 »

TABLEAU DE RÉPARTITION.

A. 193,500 francs.

Athénée d'Anvers	10,000 »
— de Bruxelles	25,000 »
Collège de Nivelles	6,000 »
— de Tirlemont.	6,000 »
Athénée de Bruges	10,000 »
Collège d'Ypres	3,000 »
Athénée de Gand.	10,000 »
— de Tournay.	18,000 »
Classes latines annexées à l'école primaire supérieure de Thuin.	3,000 »
Collège de Charleroy	6,000 »
— de Chimay	1,500 »
— de Soignies	2,000 »
— de Mons	10,000 »
— d'Ath	7,000 »
— de Liège	10,000 »
— de Herve.	2,500 »
— de Huy	3,000 »
Athénée de Hasselt	12,000 »
Collège de Tongres	2,000 »
— de Beeringen.	2,000 »
— de St-Trond	2,000 »
Athénée d'Arlon	12,000 »
Classes latines annexées à l'école primaire supérieure de Virton	2,000 »
Classes latines annexées à l'école primaire supérieure de Marche.	1,200 »
Athénée de Namur	20,500 »
Collège de Dinant.	3,000 »
Une partie des dépenses du concours.	3,500 »
Fr.	193,500 »

ANNEXES AU PROJET DE BUDGET DE L'INTÉRIEUR.

B. 67,500 francs.

École centrale de commerce et d'industrie établie à Schaerbeek.	10,000	»
— commerciale et industrielle de Wavre.	3,000	»
— industrielle de Gand	10,000	»
— provinciale d'industrie, de commerce et des mines du Hainaut.	6,000	»
École commerciale et industrielle de Beaumont.	3,000	»
— — de Fleurus	3,000	»
— — de Peruwelz	3,000	»
— — de St-Ghislain	3,000	»
École industrielle de Liège	3,000	»
Section industrielle du collège de Huy	2,000	»
École industrielle et littéraire de Verviers	6,500	»
— commerciale et industrielle de Spa.	2,000	»
— — de Stavelot	3,000	»
— de commerce, d'industrie et d'agriculture de Visé.	3,000	»
— commerciale et industrielle d'Andenne	3,000	»
— moyenne de Philippeville.	3,000	»
TOTAL . . . fr.	67,500	»